

Communiqué de presse de la Fédération Santé Habitat

13 avril 2026

Publication des bilans nationaux 2024 ACT hébergement et ACT hors les murs : un engagement renforcé pour l'accès aux soins et à l'hébergement des personnes en grande précarité

La Fédération Santé et Habitat (FSH) publie aujourd'hui les bilans nationaux 2024 des ACT hébergement et des ACT hors les murs, des documents centraux qui offrent une analyse de ces dispositifs et dessinent les perspectives pour l'avenir du secteur. Ces bilans, fruits d'une collaboration étroite avec la Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), confirment l'urgence d'une programmation quadriennale des places en Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), mais aussi des Lits Halte Soins Santé (LHSS), et des Lits d'Accueil Médicalisé (LAM) et soulignent l'impact sociétal majeur de ces dispositifs.

Un bilan rigoureux et représentatif

Réalisé sous la direction de Jérémy Olivier, Vice-président de la FSH, ce bilan s'appuie sur une démarche scientifique exigeante et une participation massive des établissements médico-sociaux, adhérents ou non à la Fédération.

Pour les ACT hébergement, la mobilisation des structures a permis d'atteindre un taux de représentativité exceptionnel de 97,9 % des places recensées par la FSH.

S'agissant des ACT hors les murs, 108 réponses ont été recueillies auprès des 121 structures connues par la FSH, disposant de places installées et/ou autorisées en 2024 (soit 1 520 places autorisées). Après analyse, 106 réponses ont pu être exploitées, couvrant 86,7 % des places ACT hors les murs autorisées recensées par la Fédération.

La DGCS, reconnaissant la qualité de ce travail, a confié à la FSH la mission de rédiger, à partir de 2026, les bilans nationaux d'activités pour les LHSS, LAM et équipes mobiles, marquant ainsi une confiance renouvelée dans l'expertise de la Fédération.

Des constats alarmants, des résultats encourageants

Le bilan 2024ACT hébergement révèle des **chiffres préoccupants** :

- **2 706 personnes** en situation de grande précarité et atteintes de pathologies chroniques n'ont pu être prises en charge en 2024, faute de places disponibles.
- Une majorité des personnes accompagnées souffrent de **comorbidités chroniques**, complexifiant leur prise en charge.
- **Un quart des personnes accompagnées** sont concernées par des troubles de la santé mentale, un enjeu majeur pour le dispositif.

Pourtant, malgré ces défis, les résultats démontrent l'**efficacité du modèle des ACT** :

- **90 % des personnes** étaient en situation d'hébergement précaire ou sans abri avant leur entrée en ACT.
- **62 % des sortants** (hors décès) accèdent à une solution d'hébergement durable à leur sortie, souvent avec un bail direct.

Un plaidoyer pour une programmation quadriennale

Face à ces constats, la FSH réaffirme avec force la nécessité d'une programmation quadriennale des places d'ACT, LHSS, LAM. Ce bilan confirme non seulement la pertinence pluridisciplinaire médico-sociale du dispositif, mais aussi son impact transformateur sur les parcours des personnes accompagnées.

Des ressources complémentaires disponibles

En complément du bilan national, la FSH met à disposition sur son site internet :

- Les **bilans régionaux d'activité des ACT ainsi que le bilan des ACT hors les murs : disponible [en cliquant ici](#)**

La Fédération Santé et Habitat tient à remercier chaleureusement l'ensemble des établissements médico-sociaux, adhérents et non adhérents, pour leur contribution essentielle à la réalisation de ce rapport collectif.

Patricia Coradetti, Présidente de la Fédération Santé Habitat

Contact presse : Jérémy OLIVIER, jeremy.olivier64@gmail.com / 0033682521190

Vous trouverez les rapports 2023 à cette adresse :

<https://www.sante-habitat.org/la-federation/bilan-national-des-act>
